



Pays
Diois

aux Sources de la Drôme
www.diois-tourisme.com

Aux acteurs touristiques
du Pays Diois

Die, le 28 novembre 2018

Cher Prestataire,
Madame, Monsieur,

L'Office de Tourisme souhaite affirmer ses actions et son engagement auprès de ses partenaires en proposant un service de qualité et en entretenant avec chacun des liens privilégiés afin d'accentuer ensemble la promotion générale du territoire. Découvrez son bouquet de services en consultant le « **Guide du partenariat Professionnel 2019** » joint. Ce guide présente l'ensemble des services dont vous pouvez bénéficier en tant que partenaire afin de rendre votre offre plus visible. Plusieurs formules s'offrent à vous :

- la « **souscription de base** »
- pouvant être complétée par des « **services à la carte** »
- et / ou des **encarts publicitaires** afin de renforcer la promotion de vos prestations.

Pour devenir partenaire de l'Office de Tourisme et bénéficier de ses services, avantages et compétences, vous trouverez un **bon de commande** joint permettant de vous positionner sur le partenariat et les services proposés.

Nous vous rappelons que seuls les partenaires de l'Office de Tourisme du Pays Diois bénéficient de la diffusion de leurs dépliants dans les bureaux d'information touristique et de la présence de leurs prestations dans nos éditions papier ainsi que sur le web.

NOUVEAUTES 2019

Les éditions papier de promotion de l'Office de Tourisme évoluent en 2019 :

- le guide d'accueil sera trilingue (français, anglais, néerlandais) afin de mieux accueillir et renseigner les visiteurs ;
- le guide d'hébergements sera éclaté en 3 guides distincts : hôtels/chambres d'hôtes/insolites – campings/hébergements de groupes – meublés de tourisme ;
- les restaurants feront également l'objet d'une édition séparée.

Et afin d'être toujours plus pratiques, ces documents passeront à un format A5.

Autre grande nouveauté courant 2019 : un nouveau site internet, trilingue également, mais surtout responsive design, c'est-à-dire adapté aux supports embarqués : smartphones et tablettes (qui représentent 60% des consultations en saison estivale!). L'architecture du site sera basée sur celle de ladrometourisme.com, mais adapté à notre territoire, et fera la part belle aux images.

GESTION ET MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNÉES APIDAE (ex-SITRA)

Afin de réaliser la **mise à jour de la base APIDAE pour 2019**, vous trouverez en pièce jointe, et le cas échéant, un ou plusieurs **questionnaire(s)** vous concernant, selon le nombre d'activités que vous gérez.

L'Office de Tourisme du Pays Diois est chargé de la **mise à jour des informations présentes dans APIDAE** (ex-SITRA). Annuellement, l'Office de Tourisme gère environ 3 500 fiches dont environ 1 000 sur les festivités et animations du territoire. Cette mise à jour est indépendante des partenariats commerciaux.

Les informations que vous nous transmettez nous sont indispensables pour communiquer sur votre activité, votre hébergement... auprès de la clientèle touristique. Elles servent de base aux supports de communication de l'Office de Tourisme (site internet et brochures selon tarification partenariat, agenda des festivités gratuit...), mais aussi de La Drôme Tourisme, d'Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, et de plus en plus de diffuseurs, notamment de la presse. **Elles sont le reflet de votre activité et de votre image.** Le contenu qualitatif des données saisies dépend de votre collaboration active et continue.

ATTENTION : vous n'avez pas pu passer à côté de la **Réglementation sur la Protection des Données à caractère personnel** (le RGPD), déclinant une directive européenne et mise en place au mois de mai dernier dans le but de renforcer et d'unifier la protection des données pour les individus au sein de l'Union Européenne. L'Office de Tourisme aussi est concerné, notamment par le biais de vos informations présentes dans la base de données Apidae.

Aussi, vous trouverez ci-joint un document (« **Conditions d'adhésion** au référencement et à la rediffusion d'offres touristiques sur la base Apidae ») à nous retourner **impérativement complété et signé**. Ce document décrit comment sont utilisées vos informations et nous autorise à diffuser vos informations, textes et photos dans nos différents supports de communication, en cadrant correctement la gestion des droits photos, droits à l'image et autres droits d'auteur, et en nous mettant en conformité avec le RGPD. **Sans ce document signé, nous serons dans l'obligation de supprimer certaines de vos informations dans la base Apidae et vous ne pourrez pas apparaître dans nos éditions.**

Merci d'être très vigilant sur ce point primordial.

Votre soutien à nos actions vise à tendre vers l'accroissement de l'économie touristique du territoire du Pays Diois ainsi qu'à la structuration et la promotion de son offre. Aussi, **nous vous remercions de bien vouloir retourner** :

1. votre / vos **questionnaire(s) APIDAE corrigé(s)** pour la mise à jour,
2. le document relatif aux « **Conditions d'adhésion au référencement et à la rediffusion d'offres touristiques sur la base Apidae** », complété et signé
3. et éventuellement **votre bon de commande de souscription au partenariat** si vous êtes intéressés,

avant le 31 décembre 2018.

Pour le paiement, vous pouvez nous régler dès à présent par chèque à l'ordre du Trésor Public ou attendre l'envoi d'une facture et d'un titre. Le règlement sera alors possible en chèques, espèces, carte bancaire et virement (tous les renseignements figureront sur la facture et le titre).

Un besoin d'informations complémentaires ? Sylvie CHAGNARD, responsable du suivi des partenariats, et l'ensemble de l'équipe de l'Office de Tourisme, se tiennent à votre disposition pour vous aider et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter et à prendre rendez-vous.

Comptant sur votre attention, nous vous prions de croire, Cher prestataire, Madame, Monsieur, en notre parfaite considération.



Daniel FERNANDEZ
Président



Nathalie GAYRAUD
Directrice